

TPMR

Gérard Ketterlin : « Permettre le transport des handicapés sans les sortir de leur fauteuil »

Installé en Alsace à Hagenthal, l'artisan taxi a acquis et fait transformer un Mercedes Sprinter pour effectuer du transport de personnes à mobilité réduite (TPMR).



La rampe hydraulique, dans laquelle Gérard Ketterlin a investi, permet l'accès à des fauteuils roulants et électriques pouvant atteindre 200 kg.

Sensibilisé aux problèmes rencontrés par les personnes à mobilité réduite, Gérard Ketterlin a pensé à se doter d'un véhicule adapté, dès son installation en tant que taxi à Hagenthal (Haut-Rhin) début 2003. « Ce qui m'a donné l'idée, c'est que mon père, décédé en 1998, était handicapé, suite à une amputation. J'avais vu toutes les difficultés rencontrées pour l'emmener à l'hôpital. Il fallait faire appel à une ambulance, le sortir de son fauteuil et le coucher. Je trouvais cela absurde », explique l'artisan. C'est pourquoi il a voulu proposer aux personnes handicapées un service pour les transporter directement dans leur fauteuil roulant.

Un Sprinter complètement transformé

Il n'a pas pu le faire au cours de sa première année d'activité. Il a commencé avec le véhicule qu'il avait sous la main, un Renault Espace. Début 2004, il a acheté d'occasion en Allemagne un Mercedes Sprinter pour 32 000 euros. Il a ensuite déboursé 40 000 euros supplémentaires pour faire complètement transformer le minibus à Paris par la société New Tech Cars. Rien que l'installation d'une rampe hydraulique a nécessité 7 000 euros. « C'est un investissement extrêmement rare », souligne Gérard Ketterlin. Autre originalité de la transfor-

mation : les banquettes d'origine ont été remplacées par des sièges individuels, qui peuvent être enlevés pour pouvoir arrimer le fauteuil roulant aux rails installés dans le plancher du véhicule. Enfin, la porte de côté est devenue électrique.

« Avec ce véhicule, je peux tout faire. Je peux transporter 9 personnes, ou 5 personnes plus une en fauteuil roulant, ou encore 3 personnes plus 2 en fauteuil. Comme les sièges sont individuels, ils peuvent faire couchette, ce qui assure le confort

lors des longs voyages ». Au début, « cela a choqué beaucoup de gens de me voir arriver avec ce gros véhicule. Dans mon village de 1 000 habitants, il faut pouvoir assumer toutes les demandes ».

Ancien informaticien et moniteur moto

Une démarche qui s'inscrit dans un état d'esprit, hérité de son ancien métier. « J'ai travaillé pendant 30 ans dans l'informatique. La société suisse a décidé de délocaliser son service informatique à Prague. J'avais le choix entre partir en République tchèque ou rester en France et trouver une autre activité. Il fallait faire vite, parce que j'étais presque au chômage ». Il a donc eu l'idée de se lancer dans le taxi. « Jusqu'en 2003, j'étais analyste programmeur. J'ai donc analysé la demande pour créer mon Sprinter ». Il emmène des cyclistes en randonnée, avec les vélos dans sa remorque. Outre le français, il parle presque couramment allemand, anglais et espagnol. Un atout à proximité des frontières allemandes et suisses, mais aussi à proximité de deux grandes usines de chimie, dans lesquelles travaillent des Anglais, qui font appel à lui pour les transporter. Le minibus lui permet aussi de conduire des jeunes en boîte de nuit tous les vendredis soirs. « Au retour, je dépose les jeunes devant chez

eux. Les parents du village sont rassurés ». Car Gérard Ketterlin est très sensible à la sécurité routière. Jusqu'en 2004, il était moniteur auto-moto. Pour ce motard, qui possède une Honda Goldwin, c'était une activité passion. « Je gagnais bien ma vie comme analyste programmeur. J'ai donc toujours pensé moto et sécurité, avant de penser argent ». Aujourd'hui, « j'ai envie de recréer une moto-école. J'ai beaucoup de demandes. Je me tâte pour en ouvrir une. Ça me manque. Le problème, c'est que j'ai 55 ans ». Et que son activité de taxi l'occupe déjà bien.

TPMR : une activité qui peine à décoller

Pour ce qui est du TPMR, l'activité est encore assez faible. « C'est long à démarrer. Parce qu'il y a beaucoup d'ambulances/VSL dans la région et que les personnes âgées à mobilité réduite sont habituées à faire appel à ces derniers. Et aussi parce que j'exerce à la campagne. Si je travaillais à Mulhouse, il y aurait beaucoup plus de demande ». Pour l'instant, seulement cinq personnes à mobilité réduite font vraiment appel à lui. Mais la mayonnaise semble sur le point de prendre. « Depuis septembre, je reçois beaucoup d'appels. Je me suis mis en relation avec une association et je suis allé voir des infirmières. Mais, malgré l'investissement que j'ai fait, cette activité ne devrait pas pouvoir dépasser 10 % de mon chiffre d'affaires et ne permet pas d'être rentable. Le temps d'arrimer le fauteuil, il faut 10 minutes; pareil au retour. Je ne gagnerai jamais d'argent avec le TPMR, mais ce n'était pas mon but ! Dans ma vie, je n'ai jamais cherché à gagner de l'argent. Aux yeux de certains, c'est une erreur. Mais c'est ma nature ». Malgré tout, dans le cadre des remboursements pour transport de malades, il aimerait bien que la Sécurité sociale tienne compte de la spécificité du TPMR... ■

B. H.